

Réponses aux questions portant sur le texte de Robert Badinter, Débat relatif au projet de loi portant abolition de la peine de mort, 17 septembre 1981

### **Objectifs.**

- Étudier un discours contemporain majeur.
- Analyser l'argumentation mise en œuvre par l'orateur.

### **ENTRER DANS LE TEXTE**

1 Le ministre de la Justice et garde des Sceaux Robert Badinter reproche à la France le retard qu'elle a pris au sujet de l'abolition de la peine de mort. Son discours montre que cette situation est paradoxale, alors même que le pays a été un modèle sur d'autres sujets comme la torture (l. 5 et suivantes) et l'esclavage (l. 9-10).

2. Pour Badinter, la grandeur de la France vient de ce qu'elle a ouvert la voie sur plusieurs sujets :

– à propos de la torture, qu'« elle a été la première en Europe » (l. 5) à abolir ;

– à propos de l'esclavage, dont elle « a été parmi les premiers pays du monde » (l. 9) à voter l'abolition. À son sujet, Badinter est très élogieux : il évoque « sa puissance » (l. 2), « l'éclat des idées, des causes, de la générosité » (l. 3), son « génie national » (l. 16) et « les plus grandes voix » (l. 17) qui l'honorent.

3. Badinter propose une argumentation en trois temps :

– de la ligne 1 à la ligne 8 : éloge de la France et rappel des combats gagnés pour le progrès et contre les pratiques barbares que sont la torture et l'esclavage ;

– de la ligne 9 à la ligne 15 : expression d'une incompréhension au sujet du retard pris pour l'abolition de la peine de mort ;

– de la ligne 16 à la fin : tentative d'explication de ce retard et constat d'une incompréhension.

### **4. Langue**

Les trois premiers paragraphes sont marqués par la personnification initiale de la France, en position de complément du nom « marche » (l. 1). Les paragraphes suivants forment une anaphore, chacun commençant par « La France ». Ces trois premiers paragraphes forment un éloge du pays, à travers le rappel de combats qui l'honorent. L'auditeur, puisqu'il s'agit bien d'un discours, comprend l'admiration de Badinter pour le pays et se trouve d'autant plus fondé à partager l'étonnement de l'orateur face à la question de l'abolition de la peine de mort.